



### Novembre 2021

Mercredi 3/11	Dépann' Informatique *	local adh	17h30
	Blandine Dujour		
Mercredi 10/11	Dépannage Généalogique	local adh	17h30
	Pierre Gret Louis Paulin		
Vendredi 12/11	Dépannage latin sur RDV	local adh	17h30
	Pierre Blazy		
Samedi 13/11	Paleo	local adh	09h00
	Bruno Gachet		
Mercredi 17/11	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 18/11	Relevés dépouillements	local adh	14h30
	Désiré Marcellin, Thierry Déléan		
Jeudi 18/11	Débutants	local adh	17h30
	Josette Limousin, Odile Romanaz Pierre Gret		
Mercredi 24/11	Permanence Rencontre	local adh	17h30
	Volontaires		

### Décembre 2021

Mercredi 1/12	Dépannage Informatique *	local adh	18h00
	Blandine Dujour		
Mercredi 8/12	Dépannage Généalogie	local adh	17h30
	Pierre Gret Louis Paulin		
Vendredi 10/12	Dépannage latin sur RDV	local adh	17h30
	Pierre Blazy		
Samedi 11/12	Paleo	local adh	09h00
	Bruno Gachet		
Samedi 11/12	<b>Conférence en visio "Le Domaine de Solitude"</b>		
	C. de la Salle		
Mercredi 15/12	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 16/12	Débutants	local adh	17h30
	Josette Limousin, Odile Romanaz Pierre Gret		
Mercredi 22/12	Permanence Rencontre	local tous	17h30
	Volontaires		
Mercredi 29/12	<b>Papillottes et Chocolats</b>	local tous	18h00

### Le nouveau calendrier.

Sans doute aurez vous remarqué que le calendrier de MG Infos a subi de légères modifications, Blandine ayant enfin pu se libérer pourra nous faire profiter de son expérience en matière d'informatique, en ce qui concerne Windows, Excel, Word ou Internet. Par contre, elle ne maîtrise pas suffisamment les logiciels généalogiques (Généatique, Généanet, Hérédis.....) pour nous dépanner dans ces domaines bien particuliers.

Bienvenue à ce nouvel atelier qui sera certainement apprécié.

Annoncez participation et besoins à [blandine.dujour@gmail.com](mailto:blandine.dujour@gmail.com)

Pierre Blazy.

### Les Villarins ont la patate !

De tous temps, le souci majeur de nos montagnards a été le pain quotidien, ce pain qui constituait la base de la nourriture. La vallée des Villards produisait en quantité des céréales qui servaient à fabriquer ce pain, mais le froment, base de la boulangerie moderne, n'était pratiquement pas cultivé (100 quintaux en 1818).



La palme revenait au seigle, céréale à tout faire : en farine pour le pain et les préparations de pâte, en bouillie ou en gruau. Dans la première moitié du XIXème siècle, Saint Colmban produit de

#### *L'Eglise de Saint Colmban*

annuellement environ 2500 à 3000 quintaux, Saint Alban 2000 à 2500 quintaux. Le rendement, de 10 à 15 fois la semence, dans des terres correctement engraisées (élevage et fumure obligent) était, pour l'époque, remarquable.

L'orge et l'avoine occupaient ensemble sensiblement les mêmes surfaces que le seigle, l'avoine pour l'alimentation de la cavalerie (mulets, ânes) et l'orge pour un usage plus domestique, essentiellement pour l'alimentation. De plus, un peu de méteil complète le tableau avec les légumes secs (fèves, haricots, pois, lentilles). Le millet, qui n'a laissé de traces que dans la toponymie ( les Millières) a disparu à la fin du XVIIème.



#### *Saint Alban des Villards*

A la fin du XVIIIème siècle, à côté d'une Révolution qui laissera de nombreuses traces, une autre révolution, alimentaire celle-là, a lieu : l'arrivée de la pomme de terre. Dès le début, ce tubercule connaît un vif succès : en 1818 à Saint Colmban, 3000 quintaux sont récoltés et 1500 à Saint Alban pour une superficie de 3 à 5% des terres

cultivables (à la moyenne de 200 quintaux à l'hectare). La production monte en puissance puisqu'en 1858, elle s'établit respectivement à 15100 et 13400 hl.

La qualité est également réputée bonne, en raison de l'altitude qui convient bien à ce tubercule : un rapport de 1858 vante « la pomme de terre rouge de Saint Colomban des Villards, dont on fait un cas particulier ». Cette même année, une statistique place Saint Colomban au deuxième rang des communes productrices de Maurienne, derrière Saint Jean d'Arves.

L'adage « tout nouveau, tout beau » ne peut s'appliquer à la pomme de terre par sa notion d'effet de mode. La pomme de terre s'est bien implantée, au point que dès les premiers temps, elle a supplanté dans l'alimentation des humains bon nombre de produits anciens. Les orges, seigle, raves, choux deviennent sinon caducs du moins obsolètes. Les pommes de terre se consomment en soupes, en plats, notamment en « robe des champs » assaisonnées de fromage ou sous forme de « taillons à la crème » et de « matouille ». Celle-ci, devenue un



vrai symbole de la nourriture villarinche *Les pommes de terre*, est une sorte de purée épaisse cuite au beurre et au fromage agrémentée d'oignons rôtis pour en relever la saveur. En outre, les pommes de terre sont devenues la base de l'engraissement du porc qui ne commence effectivement à s'opérer qu'au début du XVIIIème siècle, avec l'apparition du tubercule.

Les autres cultures, si elles passent un peu au deuxième plan, n'en disparaissent pas pour autant, les pois chiches, haricots, fèves et lentilles continuant à pousser et à nourrir les populations, à raison, tous confondus, d'environ 120 à 150 kgs par famille. La pomme de terre n'a pas remplacé les autres produits mais a introduit une agréable diversité gustative et nutritive.

Le cas de la fève est particulier : elle servait en quelque sorte de monnaie (à une époque où la monnaie était rare) pour régler le loyer des terres louées. Par exemple, en 1727, Pierre Gontier doit fournir quatre cartes de fèves pour la location qu'il tient de Noble Gaspard Martin.

Enfin, la venue de la pomme de terre a contribué à modifier le paysage des Villards. La conservation des tubercules nécessitait d'agrandir les caves voire d'édifier des silos en pleins champs. Certaines pièces de terre qui, jusqu'alors, n'avaient pas été travaillées régulièrement parce qu'en altitude se voyaient vouées à une agriculture intensive et lucrative.

Alors oui, on peut affirmer que les Villarins ont « la patate » !

Pierre Blazy

D'après « le Pays des Villards en Maurienne »

De Pierre Bozon

## Allez vous habiller !

Tous les trois ans, la Maurienne résonne de cet appel, pour la « Fête des Costumes ». Il est vrai que ces costumes sont d'une telle richesse, d'une telle élégance et chargés de tant de symboles qu'ils méritent bien une fête.

Par costume, entendons nous bien: seul le costume traditionnel féminin est digne d'intérêt, qu'il présente des couleurs remarquable ou, au contraire, une austérité surtout tournée vers le noir, mais qui est aussi, toujours, un chef d'oeuvre de couture de précision et de patience.

Les nombreuses associations qui jouent le rôle de conservatoire

font, en ce domaine, un travail considérable et remarquable. Tout d'abord, travail de mémoire, car les personnes qui connaissent bien le costume, souvent pour l'avoir porté dans les moments de leur vie, se raréfient, oubliant de transmettre leurs connaissances. Ensuite, gros travail de conservation et de restauration, mais le plus souvent, loin des techniques de travail originelles basées uniquement sur le « cousu main » et avec, pour modèles, dessins et photos d'antan.

Le costume est un ensemble. Chaque vallée, chaque village a le sien, qui ne diffère parfois des voisins que par un détail infime (Saint Jean d'Arves se singularise de Saint Sorlin par une simple différence d'inclinaison du bavolet de la coiffe) ou bien est, que ce soit dans les formes ou les couleurs, totalement différent. Les couleurs chatoyantes de la plupart des villages contrastent avec l'austérité des robes noires, à peine, parfois, rehaussées de quelques incrustations de couleur vive de certains autres.

Il existe des constantes : la coiffe, qui enferme les cheveux, composée de panneaux brodés et ornée de rubans, de bavolets, de dentelles plissées ; le châle, ou fichu, ou mouchoir, est une pièce essentielle autour duquel s'agencent les couleurs du costume et de la coiffe pour assurer une harmonie totale. En soie brodée ou brochée, en taffetas, en satin, damassé ou en cachemire pour les grandes occasions, il se simplifie en laine brodée ou en cotonnade. En Haute Maurienne, les jeunes filles le portent blanc, alors que le noir est, bien sûr, réservé aux deuils. La façon de porter le châle change selon les villages, suivant un code immuable. C'est essentiellement une parure qui drapé les épaules entourant avec élégance l'encolure du corselet qu'il ne doit pas dépasser. Ses plis sont fixés avec des épingles et ses pointes ramenées à l'avant se cachent sous la ganse du tablier, sous les crochets du justaucorps.

La robe de semaine est taillée dans du gros drap ou du lainage grossier, celle des grands jours représente six mois de travail pour une



couturière. Formée d'un corselet ajusté sans manches, fermé par des brides croisées, et d'une jupe plissée, elle ne pèse pas moins de sept kilos et peut faire jusqu'à 11 mètres de circonférence. Les plis qui donnent à l'arrière de la robe une allure dansante, en nombre d'entre dix et vingt, s'appellent des « apponures ». La robe est souvent dépourvue de manches, qui sont séparées et montées sur un empiècement de toile pour donner de l'aisance absente de la robe en tissu

*Bessanaise*  
trop rigide.

La ceinture, plus ou moins large, plus ou moins rigide mais toujours somptueusement décorée, est souvent fermée par des chaînettes en laiton, fer blanc ou cuivre, fabriquées à la main avec une pince spéciale.

Le tablier se porte largement étalé sur la robe qu'il recouvre d'une hanche à l'autre. Les jours de fête, la taille est ceinturée d'un large ruban moiré de couleur vive, noué sur le devant et dont les flots colorés retombent jusqu'au bas du tablier. Le tablier de tous les jours est sobre, bleu ou gris, en coton, chanvre ou laine.

Le costume, outre qu'il caractérise un village, peut aussi, par des différents détails, donner des renseignements sur l'état social de

celle qui le porte. Un ou plusieurs rubans, de couleurs différentes suivant les circonstances, cousus ou simplement incrustés disent si celle qui les porte est, promise, épouse, veuve relaissée (de moins d'un an) ou veuve.



Porte de Maurienne et Haute Maurienne sont vouées aux costumes noirs, rehaussés le plus souvent d'incrustations de couleurs et de châles chatoyants.

Le costume, enfin ne serait pas sans l'ornement par excellence, la

### Procession à Bessans

croix; Différente dans chaque vallée, en argent ou en or suivant le statut social, accompagnée ou non d'un cœur du même métal et montée sur un ruban finement et richement brodé, elle est la touche d'élégance suprême.

A côté de ce costume rutilant de mille couleurs, le costume masculin, avec sa veste en laine blanche du pays et son grand feutre noir plus ou moins cabossé, fait piètre figure. Mais n'est-il pas là, justement, pour mettre en valeur la richesse et l'élégance du costume féminin ? Les préparatifs côté promis se limitent à l'achat d'un chapeau, d'un pantalon, d'un gilet et d'une cravate.

Dans les quelques jours qui précèdent le mariage (le seul événement qui provoque et justifie l'achat massif d'habits et accessoires), la future épousée accueille ses amies et les commères du village pour admirer (et, souvent, critiquer) le « bel », ensemble des achats effectués en vue du grand jour. Beaucoup d'accessoires sont fabriqués au pays : la robe et tout ce qui est broderies et dentelles, les chaînettes de la ceinture, la béguine....

La visite du « bel » est traditionnelle, de même que les commentaires, bienveillants ou acerbes, suivant le degré d'intimité, que ne manqueront pas d'émettre les commères qui, de nombreuses années plus tard, seront encore en mesure de donner le nombre de plis du tuyauté de la coiffe ou des chaînettes de la ceinture. Notre informateur nous dit que le ménage de ces commères a à en pâtir.....



Saint Colomban des Villards

### Les Arues

Certes, les associations qui perpétuent l'art du costume sont, comme celles qui s'adressent d'abord à la mémoire, composées surtout d'adulte et même souvent de personnes du troisième âge. Il est

tout de même *réconfortant* de constater que les jeunes mauriennais sont attachés à leur terroir et à leurs racines au point de participer encore massivement à la conservation des costumes. Ces costumes en valent la peine.

## Latin et Généalogie

Nous, généalogistes savoyards, avons une chance insigne : les archives paroissiales (les seules qui existent avant 1860) sont rédigées en latin. Sans doute me direz vous que tout le monde ne maîtrise pas cette langue et que, quelque part, il faut avoir un esprit un peu « tordu » pour aller s'encombrer la matière grise d'une langue morte qui ne sert même plus à dire la messe !

J'ai cet esprit tordu et c'est avec ravissement qu'après quelques soixante ans d'oubli, je me suis replongé dans les déclinaisons et les différents « cas ».

Parce que chaque mot latin n'a de signification que par sa forme et non, comme dans la langue française, par sa place dans la phrase, cela donne des verbes qui se promènent qui au milieu, qui à la fin de la phrase ou des adjectifs quelquefois loin du nom qu'ils qualifient.

Mais tout cela n'intervient que très peu dans le cas qui nous intéresse. En effet, l'utilisation des informations contenues dans les actes paroissiaux se résume à quelques formules et ne raconte que rarement des histoires que la plupart des généalogistes, faute de savoir les traduire, laissent prudemment de côté.

La traduction juste a pourtant son importance. Vous m'objecterez qu'au bout de quatre siècles, savoir qu'un enfant est né aujourd'hui (hodie) ou hier (heri) ou avant-hier (pridie) n'a que peu d'importance et qu'il y a prescription. Voire. La rigueur intellectuelle voudrait justement que tout cela soit d'une précision minutieuse.

Mais il y a plus grave. Ne pas savoir traduire et remplacer le mot juste par une interprétation fantaisiste est criminel. Par exemple, traduire « baptisatus domi » (baptisé à la maison) par « baptisé Dominique » ou mentionner comme patronyme de la mère d'un nouveau-né « conjugum » parce que ce mot figure dans les actes où le nom de la mère est rarement indiqué, et cela en toute bonne foi, relève au mieux d'une belle inconscience.

« joannes michaeli » se traduit par « Jean de Michel » (fils de) et non par Jean Michel, ces deux prénoms illustrant parfaitement les cas de déclinaison, joannes le nominatif et michaeli le génitif.

Voilà. On peut continuer à relever et à utiliser des mots mal traduits. On peut laisser en blanc les mots qui nous sont intraduisibles, un blanc vaut mieux qu'une faute.

On peut enfin se tourner vers Maurienne Généalogie qui a mis en place un atelier de « Dépannage Latin » qui fonctionne sur rendez-vous et peut même être rétabli en présentiel, si besoin en est, au local de l'Association une fois par mois.

Pour prendre rendez-vous :

[pierrotblazy@orange.fr](mailto:pierrotblazy@orange.fr)

## Dans deux cents ans, toutes les femmes auront de la barbe !

La barbe était, jusqu'ici, comme l'apanage du sexe fort. Les femmes, en effet, sauf à de rares exceptions, sont dépourvues de cet ornement pileux.

Savez-vous pourquoi ?

Un jour qu'on l'interrogeait sur ce sujet, Alexandre Dumas, paraît-il, riposta par cette mordante boutade :

- Le -

Le Créateur, dans sa divine prévoyance, n'a pas donné de barbe aux femmes.....parce qu'elles n'auraient pu se taire pendant qu'on les eût rasées !

Ce disant, le spirituel écrivain ne faisait que traduire en prose la pensée poétiquement exprimée dans un quatrain qui eut son heure de célébrité :

-Sais-tu pourquoi, cher camarade, le beau sexe n'est pas barbu ?  
Babillard comme il l'est, on n'aurait jamais pu

Le raser sans estafilade !

Mais trêve de badinage, passons aux choses sérieuses.

Tenez-vous bien, mesdames, je vais vous faire une révélation effroyable :

-Avant deux siècles, toutes les femmes seront moustachues !

Horreur !



Permettez-moi, mesdames de dégager en toute hâte ma responsabilité. Je ne suis pas l'auteur de cette sinistre prédiction. Elle émane d'un professeur danois, Monsieur Brandt. Ce savant à l'esprit saugrenu a constaté, après maintes observations, que « nombre de femmes – dix pour cent environ – possèdent un soupçon de moustache, peu apparent parce qu'elles s'épilent ». Mais cette végétation est appelée à s'accroître sans cesse, si bien

*Clémentine Delait*

que dans deux cents ans la « femme à barbe » sera la règle.;;; Indice de progrès », estime Monsieur Brandt.

Ainsi éclatera sans doute la suprématie vers laquelle le féminisme achemine le « sexe faible ». Il faudra alors revoir et corriger « L'Ecole des Femmes » : C'est Agnès qui devra dire à Arnolphe : « Votre sexe n'est là que pour la dépendance  
Du côté de la barbe est la toute puissance ! »

Ciel ! Quand toutes les femmes seront « à barbe », que serons nous, nous autres, pauvres hommes ?

Rasés....fort probablement !

W. Serieyx  
(L'Eclair, 9 août 1911)

## Soyons modernes !

Cette exclamation pourrait laisser supposer que les gens de Maurienne Généalogie sont de vieux birbes ronchons dont le progrès n'a rien à tirer.

Et bien non, la modernisation de l'association vient de faire un grand pas de plus. Déjà, pandémie et confinements nous avaient conduits à mettre sur pied le système des vsio-conférences, pour la plus grande satisfaction des participants. Un pas de plus a été franchi, avec le conférencier qui s'adresse aussi bien aux présents qu'aux « lointains ». C'est ce qu'a réalisé Patrice Gérard avec son sujet sur le contrebandier de Saint Coloman des Villards. Le sujet était porteur, la réalisation a été parfaite et les « lointains » ont pu participer au point de poser des questions à la fin de la conférence.

### Saint Coloman des Villards.

#### Contrebandier

Au XVIIIème Siècle, les contrebandiers ont pratiquement, toujours, fréquenté les villages de Maurienne situés près de la frontière française.

Saint Coloman des Villards faisait partie de ceux-ci et, le fait de voir passer, très régulièrement, des bandes d'hommes à la mine souvent patibulaire mais très souvent, richement habillés et accompagnés de superbes chevaux, a incité quelques jeunes du pays à se lancer dans l'aventure.

Seuls, Pierre Rostaing surnommé « Capaillan » et Marcel Martin-Latour réussirent à émerger du lot.

Le premier n'a pas laissé d'archives importantes et d'ailleurs, il fut arrêté rapidement et mourut à une date restée inconnue.

Par contre, le second : Marcel Martin-Latour, laissa de nombreux écrits qui ont permis de retracer avec beaucoup d'exactitude, sa vie mouvementée.

En 1761, à l'âge de 28 ans, Marcel s'engagea dans un groupe de contrebandiers commandé par un dénommé : Dragon.

Il y resta quelques années et apprit le « métier ».

Sa fonction, au sein de cette bande, consistait, entre autres, à panser les chevaux mis en réserve à Chambéry, en cas de besoin.

Il y était connu sous le nom de : « Savoyard ». Il n'hésitait pas, non plus, à donner un coup de main à ses collègues lorsque l'occasion s'en faisait sentir.

Mais très vite, il ressentit un besoin pressant de liberté.

Ainsi, au cours des années 1760, il constitua une bande de contrebandiers qui écuma, sans aucun remords, la Savoie et le Dauphiné. Les autorités policières et judiciaires essayèrent bien de l'attraper, mais sans succès.

Mais le 2 Avril 1770, un homme est découvert assassiné vers La Bridoire.

L'enquête qui en résulta permit de savoir que notre Marcel Martin-Latour ne serait, peut-être, pas étranger à ce meurtre.

Le Lieutenant : Etienne Chevalay qui effectuait des recherches concernant cet homicide, vint, à Saint Coloman des Villards, lieu de naissance et lieu d'habitation de Marcel Martin-Latour, afin de relever quelques éléments concernant cette enquête, mais ses recherches restèrent sans succès.

Les autorités judiciaires envoyèrent donc, à Saint Coloman, trois gardes des gabelles : Joseph Rosset, Raymond Orcel et Jean Brun afin d'arrêter Marcel.

Mais, ils n'y arrivèrent pas et en plus, Jean Brun fut tué par Marcel Martin-Latour, aidé, il est vrai, par quelques villageois. Les autorités judiciaires envoyèrent, à Saint Coloman, 50 soldats d'un régiment de Tarentaise, afin de l'arrêter.

Notre contrebandier réussit, néanmoins, à s'enfuir mais après un acte de bravade, vexant pour les soldats, l'un de ceux-ci tira et la balle atteignit Marcel qui s'écroula, tué sur le coup (11 Mai 1771).

Mais, il restait à découvrir les villageois qui avaient « donné un coup de main » à Marcel Martin-Latour, pour attraper et ensuite tuer, la pauvre Jean Brun.

L'enquête fut longue et pleine de rebondissements.

Finalement, il a fallu que le Roi de Piémont Sardaigne : Charles-Emmanuel III meurt, pour qu'un « indult général » soit prononcé comme c'était la coutume à cette époque. L'« indult général » consistait à libérer, sans aucun procès et en toute légalité, tous les détenus se trouvant dans les prisons du Royaume.

Néanmoins, le Juge Mage : de MONGENIS, pour sauver la face, décida de garder sept villageois qui lui semblaient « un peu plus coupables » que les autres.

Ils furent jugés et donc condamnés, mais sur les sept, trois ne furent jamais attrapés. Alors, les quatre autres effectuèrent-ils leur peine ? L'histoire ne l'a pas retenu !

Mais, avouez quand même, que ce contrebandier : Marcel MARTIN-LATOUR méritait bien que l'on se penche quelque peu sur son cas !

Patrice Gérard.